



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2010

---

- Présents :** Philippe FALKENAU – Eveline NICOLAS – Claude BOUHELIER – Maurice OUERFELLI -  
- Sylvie BERTIN - Sandra DINET - Stanislas HALAMA – Françoise LEDOUX –  
Guillaume MARECHAL – Philippe PORCHER – Christophe KROL – Michel CAILLOUX  
- Philippe HULOT - Bernard VERSCHELDEM - Jacky MELIQUE - Henri KIRIEL - Alain  
TROUVE
- Absents :** Mireille FALQUE pouvoir à Philippe FALKENAU  
Cécile GAUVILLE HERBET pouvoir à Sylvie BERTIN

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Vote du budget 2010 de la commune
- Vote du budget 2010 de l'eau
- Vote du budget 2010 de l'assainissement
- Délibération afin de fixer la participation des familles en fonction du quotient familial pour la classe de mer de la maternelle.
- Délibération afin de valider le choix de la commission d'appel d'offres pour les travaux de l'église

Guillaume MARECHAL est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

### **1. BUDGET 2010 DE LA COMMUNE :**

Claude BOUHELIER présente la balance générale du budget 2010 de la commune.

Il détaille l'évolution des charges et des recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

Il précise que les frais de fonctionnement des collèges seront désormais pris en charge par les communes et non plus, comme par le passé, par la communauté de communes. Cela impactera le budget communal à hauteur de 25000 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif 2010 de la commune chapitre par chapitre équilibré comme suit :

- . Section de fonctionnement : 1 443 093.25 €
- . Section d'investissement : 862 656.34 €

### **2. BUDGET 2010 DE L'EAU :**

Claude BOUHELIER présente le budget primitif 2010 de l'eau chapitre par chapitre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif 2010 de l'eau équilibré comme suit :

- . Section de fonctionnement : 47 161.11 €
- . Section d'investissement : 127 100.23 €

### **3. BUDGET 2010 DE L'ASSAINISSEMENT :**

Claude BOUHELIER présente le budget primitif 2010 de l'assainissement chapitre par chapitre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif 2010 de l'assainissement équilibré comme suit :

- . Section de fonctionnement : 110 121.32 €
- . Section d'investissement : 88 935.31 €

#### **4. Délibération afin de fixer la participation des familles pour la classe de mer de la maternelle:**

Monsieur Le Maire rappelle le projet de classe de mer de l'école maternelle du 19 au 23 avril 2010.

Le prix du séjour pour 27 enfants est de 8 393 €.

Le conseil général, l'ADEF, la coopérative scolaire et la mairie subventionnent une partie de ce séjour.

La participation communale représente environ 30 % de la dépense.

Le coût du séjour par enfant sera calculé en fonction du quotient familial.

4 propositions sont étudiées par les élus.

Après en avoir délibéré et par 17 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, le conseil municipal fait le choix de la 1<sup>ère</sup> proposition.

Le prix du séjour sera entre 61.50 € et 246 € par famille.

#### **5. Délibération afin de valider le choix de la commission d'appel d'offres pour les travaux de l'église:**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que, suite à l'analyse faite par Monsieur Thibaut LEGENDRE maître d'œuvre du projet des travaux de l'Eglise, la commission d'appels d'offres décide d'attribuer :

- à l'entreprise DENIS le lot n°1 pour la maçonnerie pour un montant de 50 790.50 € ht
- à l'entreprise TELECOISE le lot n°2 pour l'électricité pour un montant de 12 391.40 ht

Soit un montant total de 63 181.90 € ht.

Monsieur Le Maire rappelle que ce projet est subventionné par le Conseil Général à hauteur de 25 % et que nous avons sollicité une subvention à la DRAC (Direction des affaires culturelles de Picardie).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal valide le choix de la commission d'appels d'offres.

La séance est levée à 23 heures.